1 Introduction
2 Analyse des dangers : msds-lub-332-fr-2024-marlyhydraulichvi46
2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS
2.2 Erreurs de classification
2.2.1 Produit
2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit
2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition
2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes
2.5.1 2,6-di-tert-butylphénol
2.5.2 Acide phosphorodithioïque, O, O-esters de di-C 1-14-alkyle, sels de zinc
2.6 Protections individuelles et collectives à envisager
2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

Tilte	EmillA – Analyse des dangers du produit msds-lub-332-fr-2024-marlyhydraulichvi46
Company	Marly
Date	2026-10-15
Version	Rev0
Auteur	Emilia 0.8.1

modyva

groupe cohezio

1 Introduction

Le présent rapport analyse les dangers intrinsèques du produit **msds-lub-332-fr-2024-marlyhydraulichvi46**.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les dangers associés au produit et à ses substances ?
- Les substances présentes sont-elles soumises à des valeurs limites d'exposition ou à des classifications particulières (CMR, SEVESO, ...) ?
- Quels sont les dangers pour la santé connus pour ces différentes substances ?
- Est-ce que la FDS reçue présente potentiellement des erreurs (obsolescence, changements dans les classifications de l'ECHA, ...) ?
- Quelles mesures de prévention doivent être envisagées lors de l'utilisation de ce produit ?

La fiche de données de sécurité (FDS) a été traitée à l'aide de l'outil d'intelligence artificielle **EmilIA** développé par **Modyva**. Les résultats ont été revus et contrôlés par Modyva.
L'analyse se limite à une analyse des dangers. L'exposition au risque basée sur les conditions réelles d'utilisation in-situ n'a pas été évaluée.

Cette étude est basée sur les prescriptions et recommandations suivantes :

- LIVRE VI — Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques
- Fiches toxicologiques de l'INRS
- Directive 2012/18/UE (SEVESO)
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) — Annexe XVII / Annexe XIV
- Règlement (UE) 2019/1021 (POP)
- Règlement (UE) 528/2012 (Biocides)

2 Analyse des dangers : msds-lub-332-fr-2024-marlyhydraulichvi46

Dans la suite, nous détaillons les dangers associés au produit **msds-lub-332-fr-2024-marlyhydraulichvi46**, les éléments potentiellement erronés ou obsolètes relevés dans la FDS, les classifications des différentes substances présentes et les protections individuelles à envisager.

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

PROPRIÉTÉ	VALEUR
Fabriqué par	Marly
État physique	liquide
Forme	-
pH	Non disponible
Usage	Information non disponible dans le document.
Date FDS	2024-09-13

La FDS date du 2024-09-13. Elle a donc 2 an(s).

2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

Emilia n’a pas identifié d’erreur de classification dans la FDS.

2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

Mention d’avertissement : Not Applicable

Pictogrammes (SGH) :

Mentions de danger :

Conseils de prudence :

Transport :

- ADR : -
- RID : -
- ADN : -
- IMDG : -
- IATA : -

- UN : -

2.4 Dangers et/ou mesures par voie d’exposition

skin : *Contact avec la peau* • Rincer abondamment à l’eau claire.

eyes : *Contact avec les yeux* • Rincer immédiatement et abondamment avec beaucoup d’eau.
• Consulter un médecin si besoin.

ingestion : *Ingestion* • Rincer d’abord avec beaucoup d’eau.
• Consulter un médecin si nécessaire.

inhalation : *Inhalation* • En cas d’inconfort sévère ou persistant, déplacer la personne vers un air frais.
• Consulter un médecin si nécessaire.

2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 2,6-di-tert-butylphénol

Identification

- N° CAS : 128-39-2
- N° EINECS : 204-884-0

Concentration :less or equal to 0.3

Dangers :

- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Oui
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.1.1 PROPRIÉTÉS

Pas d'informations disponible.

2.5.2 Acide phosphorodithioïque, O, O-esters de di-C 1-14-alkyle, sels de zinc

Identification

- N° CAS : 68649-42-3
- N° EINECS : 272-028-3

Concentration :from 0.1 to 1.0

Dangers :

- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Oui
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.2.1 PROPRIÉTÉS

Pas d'informations disponible.

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Mains	- Matériau : nitrile (norme EN 374) - Temps de rupture : > 480 min - Épaisseur : 0,35 mm - Contrôle préalable des gants avant usage et retrait sans toucher l'extérieur avec les mains nues
Yeux	- Porter des lunettes de protection bien ajustées. - En cas d'utilisation de quantités importantes du produit, porter un masque et une combinaison de protection (voir section « Autre protection »).
Peau	- Matériau : nitrile (norme EN 374) - Temps de rupture : > 480 min - Épaisseur : 0,35 mm - Contrôle préalable des gants avant usage et retrait sans toucher l'extérieur avec les mains nues
Système respiratoire	- Pas besoin de moyens de protection respiratoire en conditions normales. - En cas d'exposition nocive, utiliser des masques antigaz de type ABEK, éventuellement avec ventilation d'extraction suffisante.

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Corps	- Porter des vêtements imperméables adaptés à la concentration et à la quantité du produit. - Le choix dépend de la situation spécifique (voir section « Autre protection »).

2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Manipuler avec prudence afin d’éviter tout déversement.
Conditions d’un stockage sûr, y compris d’éventuelles incompatibilités	Conserver dans un contenant scellé ; placer dans une salle fermée et ventilée ; garder à l’abri du gel. Incompatibilités: acides, bases, oxydants, réducteurs.
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Information non disponible dans le document.